



# GUIDE DU FOURNISSEUR RESPONSABLE-11.03.2024

**wecare!**



Le présent guide du fournisseur responsable (RSG) remplace et annule toutes les versions précédentes de RSG signées entre le Groupe Etam et le fournisseur.

Date d'entrée en vigueur : 11 mars 2024

# Sommaire

## I

### **Objectifs**

## II

### **Comment devenir un fournisseur du Groupe Etam**

1. Identification
2. Respect des normes et règles sociales
3. Audit technique
4. Audit environnemental
5. Sharepoint Cahier des Charges

## III

### **Amélioration continue du fournisseur**

1. Amélioration continue des règles et normes sociales
2. Procédure de ré-audit

## IV

### **Les 5 piliers du fournisseur responsable**

- Pilier 1 - Sécurité en usine
  - a. Sécurité chimique
  - b. Bâtiment et sécurité incendie
  - c. Sécurité de la production
- Pilier 2 - Santé et bien-être des travailleurs
  - a. Rémunération juste
  - b. Horaires de travail décents
  - c. Liberté d'association
  - d. Santé et sécurité
- Pilier 3 - Protection de l'environnement
  - a. Respect des normes et règles environnementales
  - b. Respect des normes et règles chimiques
- Pilier 4 - Transparence des fournisseurs
  - a. Informations sur l'usine
  - b. Contrôles sur site
  - c. Communication transparente
- Pilier 5 - Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement
  - a. Traçabilité des transactions
  - b. Matières premières à risque



# Objectifs

Ce guide du fournisseur responsable (RSG) complète les Conditions Générales d'Achat. En cas de contradiction entre le RSG et les Conditions Générales d'Achat, les Conditions Générales d'Achat prévaudront.

Ce guide du fournisseur responsable est un guide opérationnel pour aider les fournisseurs du Groupe Etam à comprendre nos exigences en matière de performances sociales et environnementales et les exigences minimales pour démarrer une relation commerciale avec le Groupe Etam.

Notre stratégie et les exigences connexes sont basées sur 5 piliers qui sont essentiels pour construire un partenariat solide :

Pilier 1 - Sécurité en usine

Pilier 2 - Santé et bien-être des travailleurs

Pilier 3 - Protection de l'environnement

Pilier 4 - Transparence des fournisseurs

Pilier 5 - Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

Notre objectif est de diffuser ces bonnes pratiques dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement dans l'optique de créer un partenariat équitable pour fabriquer ensemble des produits de manière durable, tout en gardant en tête la satisfaction de nos clients.



# II Comment devenir un fournisseur du Groupe Etam

Etapes clés	Objectifs	A faire	Documents
<p><b>Etape 1</b> <b>Identification</b></p> 	<p>Pour s'assurer de l'existence juridique de la Société. Vue d'ensemble des capacités du fournisseur à exporter sa production, évaluation des effectifs et de la main-d'œuvre de chaque usine.</p>	<p>Remplissez le Formulaire fournisseur/usine et renvoyez-le nous.</p>	<p>Formulaire fournisseur/usine (Document Excel)</p>
<p><b>Etape 2</b> <b>Respect des règles et normes sociales</b></p> 	<p>Pour évaluer la conformité de l'usine sur la réglementation sociale et de sécurité.</p>	<p>Partagez votre rapport d'audit social valide.</p>	<p>Rapport d'audit social</p>
<p><b>Etape 3</b> <b>Audit technique</b></p> 	<p>Pour s'assurer que l'usine a les capacités techniques de fournir des produits conformes, sans risques, de qualité et à temps.</p>	<p>Un audit technique peut être demandé.</p>	<p>Etam Group technical audit report</p>
<p><b>Etape 4</b> <b>Audit environnemental</b></p> 	<p>S'informer sur les actions environnementales menées par l'usine : consommation d'énergie, gestion de l'eau et des déchets...</p>	<p>Un audit environnemental peut être demandé. Pour les usines chinoises, enregistrez l'usine sur la plateforme IPE.</p>	<p>Rapport d'audit environnemental ou déclaration IPE</p>
<p><b>Etape 5</b> <b>Sharepoint Cahier des Charges</b></p> 	<p>Comprendre et accepter les exigences de sourcing responsable du Groupe Etam.</p>	<p>Suivez le lien du sharepoint pour lire, signer et remplir les différents documents.</p>	<p>ETAM GROUPE - Cahiers des Charges (Specifications) / Français / Chartes légales Documents listés en P9</p>
<p><b>Etape 6</b> <b>Exigence de qualité</b></p> 	<p>Comprendre et accepter les normes de qualité du Groupe Etam.</p>	<p>Suivez le lien du sharepoint pour lire, signer et remplir les différents documents.</p>	<p>ETAM GROUPE - Cahiers des Charges (Specifications) / Français / Cahier des Charges produits</p>



**Vous êtes un fournisseur du Groupe Etam**



# Etape 1 Identification



Avant de démarrer une activité avec le Groupe Etam, les fournisseurs doivent remplir le Formulaire Fournisseur/Usine.

Le fichier Excel devra nous être renvoyé afin d'examiner la situation des fournisseurs et de tenir un registre des usines travaillant pour le Groupe.



## FACTORY PROFILE

Date: \_\_\_\_\_

Please complete the following form with actual informations. Add X in the cell if applicable  X  
and complete requested informations in the charts and fields \_\_\_\_\_ and

### PART 1 FACTORY GENERAL INFORMATION

#### 1 COMPANY NAME AND CONTACT

FACTORY NAME	_____	MAIN ACTIVITY	_____
BUSINESS REGISTRATION NO.	_____	YEAR ESTABLISHED	_____
ADDRESS	_____		
	_____		
CITY / PROVINCE	_____	COUNTRY	_____
	_____		
OWNER / AUTHORIZED PERSON	_____	E-MAIL ADDRESS	_____
SALES / CONTACT PERSON	_____	E-MAIL ADDRESS	_____
QUALITY MANAGER	_____	E-MAIL ADDRESS	_____
COMPLIANCE MANAGER	_____	E-MAIL ADDRESS	_____

## Etape 2

# Respect des règles et des normes sociales



Seuls les confectionneurs disposant d'un rapport d'audit social non expiré pourront collaborer avec le Groupe Etam. En tant que membre BSCI, l'engagement du Groupe Etam est de coopérer uniquement avec les usines notées A, B ou C selon les normes BSCI.

Nous recommandons aux usines de faire une demande d'audit BSCI dans le cas où elles auraient d'autres standards.

Si une usine a reçu la note D, aucune nouvelle commande ne sera passée auprès de cette usine. Celle-ci devra implémenter un Plan d'Action Corrective, corriger les points de non-conformités et partager les preuves de correction en fonction du planning pour chacun des chapitres de l'audit social (voir la partie III.1 sur l'Amélioration continue des règles et normes sociales) afin de reprendre la relation commerciale avec le Groupe Etam.

Si une usine a reçu la note E, aucune nouvelle commande ne sera passée pendant 6 mois, peu importe le résultat du Plan d'Action Corrective.

En cas de non-conformité extrême identifiée dans l'usine, le protocole Zéro Tolérance de BSCI devra être suivi.

Afin de donner de la flexibilité dans notre gestion du respect des normes et règles sociales et de réduire la surcharge d'audit, nous acceptons d'autres normes comme ICS (note A, B ou C), SMETA, SA8000 et WRAP.

Le Groupe Etam se réserve le droit d'effectuer une visite d'usine pour évaluer les aspects sociaux et techniques sans en avertir l'usine. Cet audit sera mené par l'équipe de Contrôle Qualité d'Etam selon nos critères internes.

Il incombe au confectionneur d'inciter ses sous-traitants à passer un audit social. L'objectif du Groupe Etam est de travailler uniquement avec des fournisseurs de tissus ayant un rapport d'audit social valide.



## Sourcing en Birmanie

Le Groupe Etam a implémenté un plan d'action en Birmanie afin de guider les usines et de sécuriser les conditions de travail.

Les instructions sont détaillées dans le document "Myanmar Strategy".

## Standards d'audit et tarification

Le Groupe Etam accepte les standards d'accréditation suivants :

BSCI, ICS, SMETA, SA8000, WRAP.

L'audit sera aux frais du fournisseur.

## Demande d'audit BSCI

Il existe différentes façons de lancer un audit BSCI en fonction du statut de l'usine.

Veillez suivre le processus présenté dans le tableau ci-dessous :

Statut de l'usine	Processus	Contact
Déjà enregistré en tant que producteur BSCI	Demandez un audit BSCI via le portail AMFORI BSCI	Communiquez avec votre contact responsable (RSP) pour planifier la vérification
Producteur non BSCI	Demandez un audit BSCI via le Compliance manager d'Etam	Contactez <a href="mailto:socialcompliance@etam.com">socialcompliance@etam.com</a>

## Résumé

Type d'audit	Résultat	Action à mener	Collaboration
	A ou B	Audit tous les 2 ans	✓
	C	Audit tous les ans	✓
	D	Aucune nouvelle commande ne sera passée avant exécution du CAP	✗
	E	Aucune nouvelle commande ne sera passée pendant 6 mois	✗
	Zéro Tolérance (seulement pour BSCI)	Protocole Zéro Tolérance à suivre	✗
	Valide pour 1 an (pays à haut risque Amfori)	Audit tous les ans	✓
	Valide pour 2 ans (pays à moyen/faible risque Amfori)	Audit tous les 2 ans	✓
	Valide pour 2 ans	Audit tous les 2 ans	✓
	Platine	Audit tous les 2 ans	✓
	Or	Audit tous les ans	✓

## Etape 3

### Audit Technique



Le Groupe Etam peut demander un audit technique dans le but de s'assurer que les usines ont des processus solides et fiables pour répondre à nos exigences de qualité. Ces audits seront menés par l'équipe Contrôle Qualité d'Etam en suivant nos critères internes.

Les objectifs seront :

- D'évaluer la présence d'un système de management qualité effectif et efficace dans l'usine.
- D'évaluer si l'usine est capable de répondre à nos exigences de production.
- D'évaluer les risques que nous pouvons encourir.

## Etape 4

### Audit environnemental



Le Groupe Etam peut demander un audit environnemental pour être informé des actions menées par les usines. Nous nous intéressons aux 8 critères de performance environnementale listés par Amfori :

- Système de management environnemental
- Energie et climat
- Emissions dans l'air
- Eau et effluents
- Gestion des déchets
- Biodiversité
- Produits chimiques
- Nuisances

D'ici 2025, tous les confectionneurs devront obligatoirement fournir un certificat d'audit environnemental valide.

Voici, ci-dessous, les standards environnementaux acceptés par le Groupe Etam :

- Higg FEM
- Amfori BEPI
- ISO14001
- IPE (seulement pour la Chine)
- ICS audit environnemental

## Etape 5

# Sharepoint Cahier des Charges



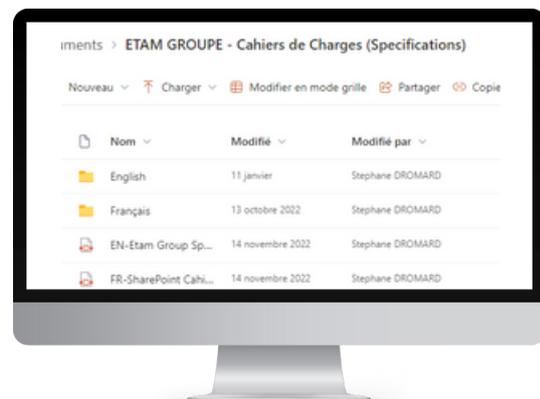
Le sharepoint fournisseurs est le lien entre le fournisseur et le Groupe Etam. Les acheteurs enverront au fournisseur un e-mail explicatif avec un lien vers le sharepoint fournisseur nommé "Cahiers des Charges-Groupe ETAM".

Dans la section «Français», le fournisseur aura accès à différents documents concernant les Chartes légales, ainsi que le Cahier des Charges Produit.

### Chartes légales

Dans la section "Chartes légales", la dernière version des documents ci-dessous doit être lue attentivement par le fournisseur:

- Guide du fournisseur responsable (ce document)
- Code éthique
- Conditions Générales d'Achat
- Animal Welfare and Biodiversity Policy
- REACH & substances interdites
- Les exigences de la loi AGEC
- Process Coton
- Confirmatory Act of Copyright Assignment
- Canopy Letter of Support
- Nominated and Forbidden Cellulosic Producers



Le fournisseur devra aussi remplir le document "Formulaire Création Fournisseur Marchands".

### Cahier des charges produits

Dans la section "Cahier des charges produits - marque", les exigences qualité du groupe Etam sont disponibles et doivent être lues très attentivement.

Une fois que le fournisseur aura lu et compris les documents de ces deux sections, il signera les documents "Guide du fournisseur responsable" + "Attestation Fournisseur", qui atteste qu'il s'engage à suivre toutes les exigences de ces documents.

# III

## Amélioration continue du fournisseur

Les fournisseurs sont responsables de maintenir un bon niveau social et technique dans leurs usines.

En cas d'échec de l'audit, une décision au cas par cas sera prise en fonction des problèmes mis en évidence :

### Le plan d'amélioration défini est le suivant

- Un Plan d'Action Corrective sera convenu entre le fournisseur et l'équipe du Groupe Etam avec des délais clairs.
- Une réévaluation complète sera effectuée dans les délais convenus.

Si l'implémentation du Plan d'Action Corrective et/ou le nouvel audit échoue, cela entraînera l'arrêt de la collaboration, sauf dérogation (dérogation = 1 chance de plus de réussir l'audit).

### Arrêt de la collaboration

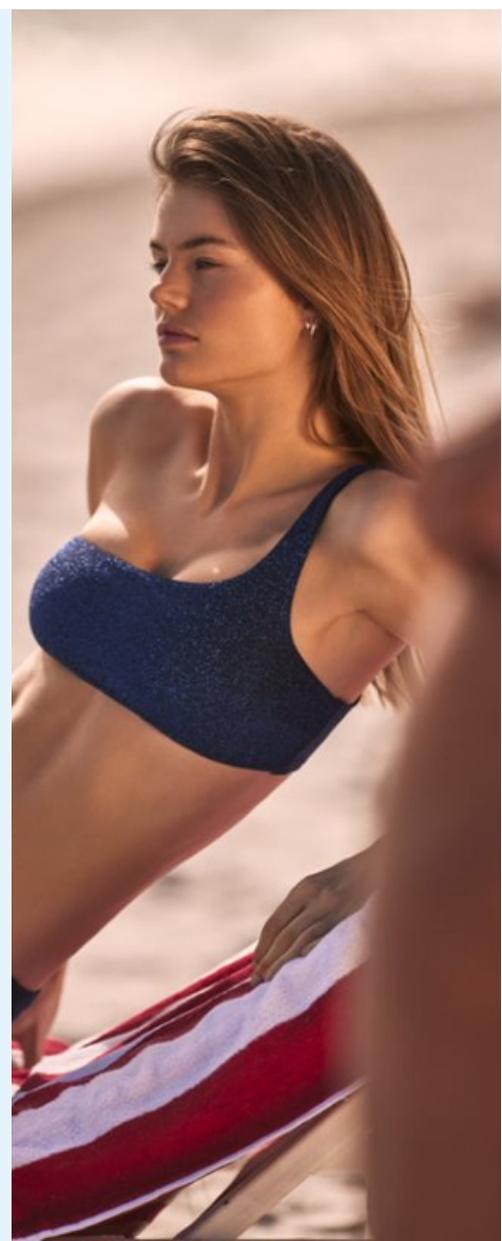
Les fournisseurs doivent s'assurer, pendant toute la durée du partenariat commercial, un niveau élevé de conformité sur les 5 piliers du Guide du Fournisseur Responsable. Une violation, même partielle du Guide du Fournisseur Responsable constitue un motif de l'arrêt de la relation commerciale.

## 1. Amélioration continue des règles et des normes sociales

Il existe différents types de non-conformités qui peuvent être mis en évidence dans un rapport d'audit social, en fonction du niveau des non-conformités, les fournisseurs, comme indiqué sur le code de conduite BSCI, doivent montrer des améliorations continues afin d'être conformes à 100%.

Voici la classification des cas de non-conformités et le calendrier conseillé pour y remédier :

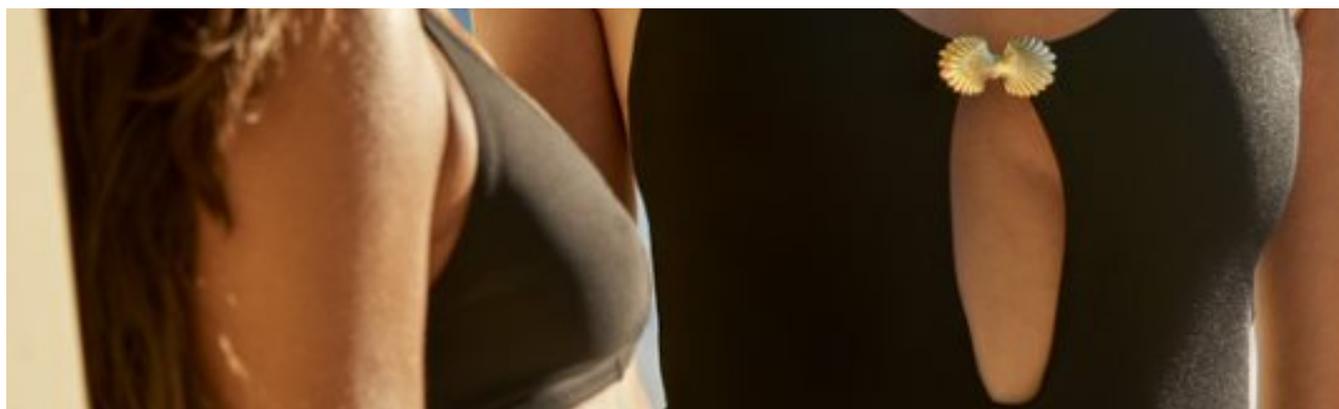
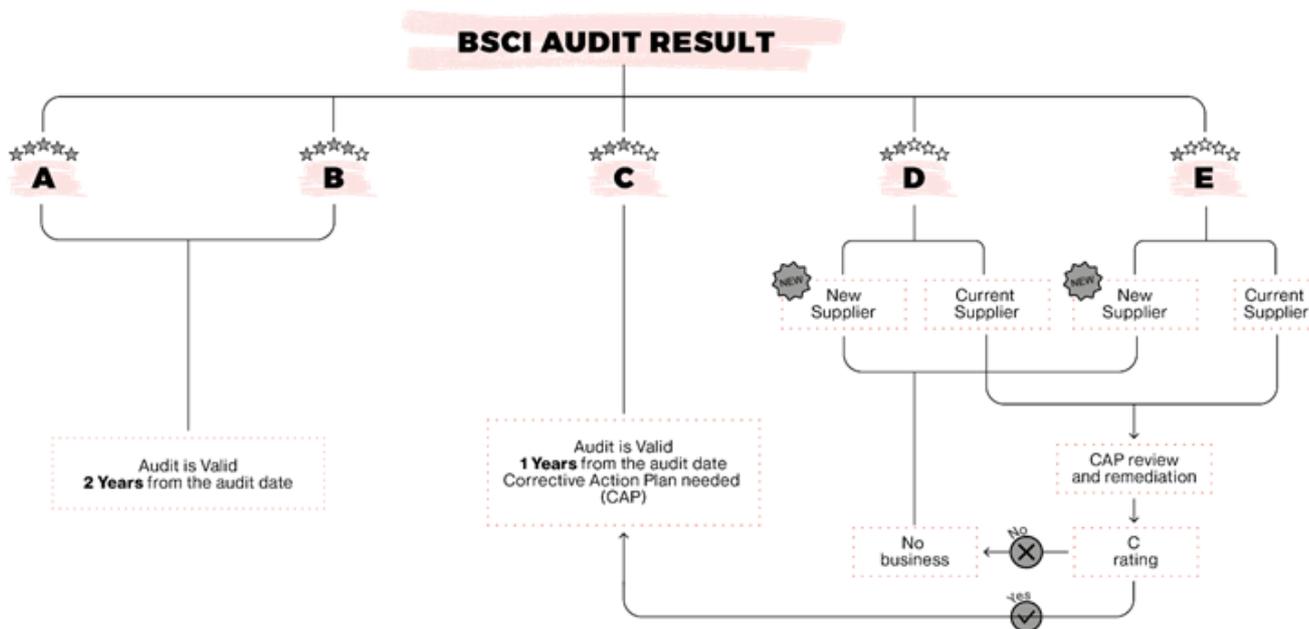
- Protection des jeunes travailleurs – **Action immédiate**
- Pas de travail forcé – **Action immédiate**
- Comportement éthique – **Action immédiate**
- Pas de travail des enfants – **Action immédiate**
- Droits à la liberté d'association et à la négociation collective – **15 jours**
- Implication et protection des travailleurs – **15 jours**
- Santé et sécurité au travail – **15 jours**
- Pas d'emploi précaire – **15 jours**
- Protection de l'environnement – **15 jours**
- Absence de discrimination – **15 jours**
- Système de gestion sociale et effet de cascade – **4 mois**
- Horaires de travail décent – **4 mois**
- Rémunération juste – **4 mois**



## 2. Procédure de ré-audit

Une fois que les non-conformités ont été examinées et corrigées, le fournisseur peut lancer son processus de ré-audit en fonction de sa note d'audit BSCI. La portée de la nouvelle vérification se concentrera uniquement sur les points à améliorer soulignés lors de l'audit initial.

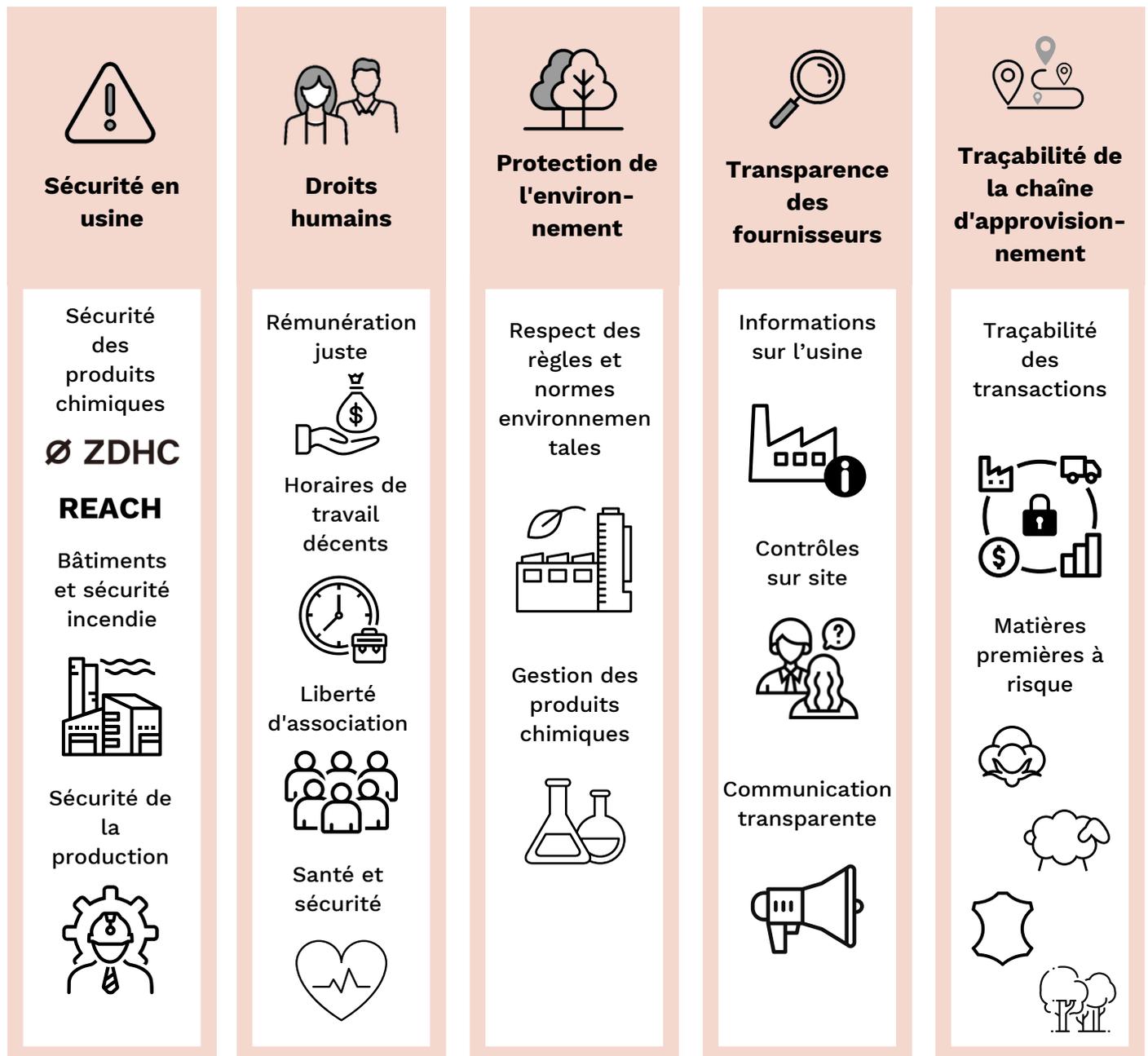
Voici la validité accordée en fonction des résultats d'audit :



# IV

## Les 5 principes du fournisseur responsable

Tout fournisseur ayant une relation commerciale avec le Groupe Etam devra respecter les 5 piliers clés ci-dessous. Ces piliers sont basés sur la Stratégie de Développement Durable du Groupe. Notre ambition est de ne travailler qu'avec des fournisseurs capables d'atteindre un haut niveau d'exigence sur les aspects sociaux, environnementaux et de traçabilité.



# Pilier 1 - Sécurité en usine

## Scope

**SÉCURITÉ  
DES  
PRODUITS  
CHIMIQUES**

**Ø ZDHC**

**REACH**

## Sujet

### ZDHC (Zéro rejet de produits chimiques dangereux)

Les substances chimiques dangereuses pour l'environnement ne peuvent pas être utilisées dans les unités de traitement par voie humide (textile, cuir...). L'usine ne doit fonctionner qu'avec des unités de traitement utilisant des produits chimiques conformes à la ZDHC MRSL, liste des substances à interdire.

### REACH

Le cahier des charges Reach & substances interdites comprend la liste des substances qui ne doivent pas se trouver sur les produits livrés à une marque du Groupe Etam. Cette liste s'ajoute à celle de MRSL ZDHC.

### Certificats de structure et d'incendie

Fournir à Etam Sourcing ou aux Equipes Commerciales un certificat de structure et d'incendie valide.

### Bangladesh

Pour s'assurer que le bâtiment de l'usine respecte les normes structurelles, électriques et incendie, veuillez envoyer les rapports d'Accord, des inspections de l'Alliance ou du RSC (RMG Sustainability Council).

## Ressources

Manufacturing  
Restricted  
Substances List  
(MRSL) from ZDHC  
[www.roadmaptozero.com/inpu](http://www.roadmaptozero.com/inpu)

Cahier des charges  
Reach & substances  
interdites

Certificat valide

**ACCORD**  
on Fire and Building Safety in Bangladesh

**RSC** RMG  
SUSTAINABILITY  
COUNCIL

### Bâtiment partagé

Si votre usine est située dans un bâtiment partagé voici les 4 exigences à respecter pour être fournisseur du Groupe Etam :

- Certificat de structure du bâtiment valide.
- Certificat Incendie valide.
- Exercices d'incendie communs (effectué une fois par an).
- Système centralisé d'alarme incendie (en état de fonctionnement).

**SÉCURITÉ  
BÂTIMENT  
& INCENDIE**



### Bâtiment accueillant du public

La production dans des bâtiments accueillant du public est strictement interdite.

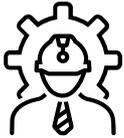
(Définition : production dans un bâtiment partagé avec des activités ouvertes au public et à des personnes qui ne travaillent pas pour l'un des sites de production).

### Bâtiment à utilisation mixte

N'autorisez aucune production dans des bâtiments à utilisation mixte, où se trouvent des usines et/ou des entrepôts dans des bâtiments qui ne sont pas dédiés à la production (par exemple, dortoir, stockage, etc.).

### Modification du bâtiment et espace de stockage

Il est obligatoire d'informer votre point de contact Etam en cas de modification structurelle (par exemple, une nouvelle construction) ou si le site de production est déplacé vers un nouveau site. Il devra également être notifié si le stockage des marchandises est situé à une adresse différente de celle du site de production. Le cas contraire, les marchandises seront considérées comme sous-traitées ce qui remettrait donc en cause l'accord commercial.

**Scope****Sujet****Ressources****SÉCURITÉ  
DE LA  
PRODUCTION****Nomination et formation du/ de la référent.e RSE**

S'assurer que la personne en charge du respect des règles et normes sociales et que celle responsable de la sécurité soient bien formées et disponibles à tout moment.

**Sécurité de la production**

Une analyse des risques doit être effectuée par l'usine pour anticiper et prévenir les risques potentiels liés à la sécurité, la loi et/ou la qualité.

**Points critiques**

Tout problème social ou de sécurité considéré comme critique, détecté lors de la visite de l'usine, peut entraîner l'arrêt de la relation commerciale.

**Pilier 2 - Droits humains****Calcul du salaire minimum**

Les partenaires commerciaux doivent respecter le droit des travailleurs à recevoir une rémunération juste et suffisante pour leur assurer un niveau de vie décent pour eux-mêmes et pour leur famille, ainsi que les avantages sociaux légaux. Les fournisseurs doivent calculer le montant du salaire de subsistance en fonction des coûts de base pour une famille de travailleurs dans la zone géographique où se situe l'usine.

Living Wage  
Calculator Amfori  
BSCI Platform

**RÉMUNÉRATION  
JUSTE****Rémunération à la pièce**

La rémunération à la pièce doit garantir le salaire minimum pour les travailleurs, indépendamment de leur performance.

**Paiement régulier**

Les salaires doivent être payés régulièrement et entièrement en monnaie et en cours légal local. Le paiement partiel sous forme d'allocation « en nature » est accepté conformément aux directives de l'OIT. Le niveau des salaires doit refléter les compétences et l'éducation des travailleurs et doit se référer aux heures normales de travail légales.

Code de conduite  
BSCI

**Déduction salariale**

Les déductions ne seront permises qu'aux conditions et dans les mesures prescrites par la loi ou fixées par convention collective.

Code de conduite  
BSCI

**Scope****Sujet****Ressources****HORAIRES  
DE TRAVAIL  
DÉCENTS****Durée maximale de travail**

Un maximum de 64 heures de travail par semaine devra être effectué par les travailleurs. Les heures supplémentaires devront être convenues par une convention collective et validées par les autorités locales.

Code de conduite  
BSCI

**Paiement des heures supplémentaires**

La prime doit être payée au bon montant pour toutes les heures supplémentaires effectuées, conformément à la législation locale.

Code de conduite  
BSCI

**Jour de repos**

Un jour de repos devra être accordé tous les 6 jours de travail consécutifs, tout changement doit être convenu par accord de négociation collective et validé par les autorités locales.

Code de conduite  
BSCI

**Comité indépendant de travailleurs**

Un comité indépendant de travailleurs doit être autorisé dans l'usine (libre de s'associer et de négocier collectivement).

Code de conduite  
BSCI

**LIBERTÉ  
D'ASSOCIATION****Mécanisme de réclamation**

Un mécanisme de réclamation pleinement fonctionnel et accessible à tous doit être mis en œuvre et les réponses doivent être recueillies et étudiées régulièrement.

Code de conduite  
BSCI

**Equipement Anti-Feu**

Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes :

- Les exercices d'incendie doivent être organisés par le service d'incendie local.
- La pression de l'eau dans l'usine doit être suffisante pour assurer le bon de fonctionnement des bouches d'incendie.
- La bouche d'incendie doit être complète et en état de fonctionnement.
- Les extincteurs doivent être accessibles, sans être encombrés et présents à tous les étages du bâtiment.

Code de conduite  
BSCI

**SANTÉ ET  
SÉCURITÉ****Sortie de secours**

Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes :

- Le plan d'évacuation doit être dans la langue locale, indiquant les voies d'évacuation, l'équipement de lutte anti-feu, les trousse de premiers secours dans chaque usine et à chaque étage.
- L'éclairage de secours doit être en bon état de fonctionnement.
- Détecteurs de fumée et gicleurs doivent être installés.

Code de conduite  
BSCI

## Scope

## Sujet

## Ressources

### SANTÉ ET SÉCURITÉ



#### Premiers secours

Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes :

- Les secouristes doivent être formés et connus de tous les travailleurs, leurs informations de contact doivent être rendues publiques.
- Le kit de premiers soins doit être disponible et sécurisé par l'équipe de premiers secours sur chaque lieu de travail.
- Les trousse de premiers secours doivent être complètes et régulièrement vérifiées.

Code de conduite  
BSCI

#### Santé des travailleurs

Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes :

- L'installation d'eau en bon état de fonctionnement pour fournir de l'eau propre et potable
- Interdiction des opérations de production ayant un impact négatif sur la santé des travailleurs (ex: sablage)

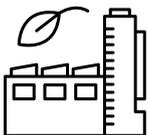
Code de conduite  
BSCI

## Pilier 3 - Protection de l'environnement

#### Audit environnemental

Le Groupe Etam peut demander un certificat d'audit environnemental afin d'être informé des actions menées par les usines. Le Groupe Etam recommande vivement à ses fournisseurs de passer un audit environnemental. Cela leur permettra d'être mieux classés dans le système de notation interne des fournisseurs du Groupe Etam. D'ici 2025, il sera obligatoire pour tous les confectionneurs de fournir un certificat d'audit environnemental valide.

### RESPECT DES RÈGLES ET NORMES ENVIRONNEMENTALES



#### Politique environnementale

Chaque usine doit mettre en œuvre et animer une politique environnementale couvrant les domaines suivants et nommer un gestionnaire qualifié responsable de :

- Système de management environnemental
- Energie et climat
- Emissions dans l'air
- Eau et effluents
- Gestion des déchets
- Biodiversité
- Produits chimiques
- Nuisances

Pour les autres pays que la Chine, nous acceptons les standards environnementaux suivants :  
Amfori BEPI  
Higg FEM  
ISO 14001  
ICS audit  
environnemental

#### IPE (Institut des Affaires Publiques et Environnementales)

Pour la production et la fabrication en Chine, il est obligatoire de filtrer, dans la plateforme IPE, vos usines directes et les performances environnementales de votre sous-traitant afin d'éliminer toutes les non-conformités en ce qui concerne le droit de l'environnement chinois.

Inscrivez-vous sur le site Web de l'IPE sous la plate-forme PRTR et rentrez vos données :  
[www.ipe.org.cn/en/member/login.aspx](http://www.ipe.org.cn/en/member/login.aspx)

**Scope****Sujet****Ressources****GESTION DES  
PRODUITS  
CHIMIQUES****Audit chimique**

Des audits de gestion des produits chimiques peuvent être demandés pour les usines intégrées verticalement ou pour l'approvisionnement en usine utilisant des installations de traitement humide dans le même groupe d'usines.

**Formation sur les produits chimiques**

L'usine doit effectuer des formations sur la gestion des produits chimiques et l'utilisation de substances dangereuses pour les employés travaillant dans cette section.

**Stockage des produits chimiques**

Les substances dangereuses doivent être entreposées dans une salle de stockage séparée et réservée, bien ventilée.

Les produits chimiques doivent être stockés avec un deuxième récipient pour éviter les fuites.

**Étiquetage des produits chimiques**

Les tableaux de compatibilité chimique doivent être disponibles, mis à jour et affichés. Les produits chimiques doivent être bien étiquetés (nom, risque) et comporter des fiches de sécurité (FDS) traduites dans la langue locale indiquant les risques potentiels et comment manipuler les produits chimiques correctement.

**Traitement des produits chimiques**

Pour être autorisé à produire les produits des marques du Groupe Etam, un ETP est obligatoire pour toutes les unités de teinture, d'impression, de lavage et de finition.

**Pilier 4 - Transparence des fournisseurs****Profil de l'usine**

Nos fournisseurs doivent déclarer 100% des usines avec lesquelles ils travaillent et assurer une transparence totale de la documentation: aucune incohérence ou dissimulation d'informations ne sera acceptée.

Formulaire  
fournisseur/usine

**INFORMATIONS  
SUR L'USINE**

 **Usine non déclarée** 

Il est strictement interdit d'effectuer toute production dans une usine non déclarée. Ce serait considéré comme une violation critique entraînant une interruption immédiate de la relation commerciale. Les fournisseurs doivent communiquer aux équipes du Groupe Etam l'usine ou la liste des usines impliquées pour chaque production.

**Changement d'usine**

Tout changement d'usine et/ou de ligne de production doit être notifié au Groupe Etam au minimum 1 mois avant le début de la production.

## Scope

## Sujet

## Ressources

### CONTRÔLES SUR SITE



#### Visite de l'usine

Les usines doivent permettre l'entrée des équipes Etam et des sociétés d'audit externes et/ou de l'organisme dans l'usine audité sans annonce préalable et doivent coopérer avec elles afin de faciliter leur travail pendant l'audit (notamment en donnant accès à tous les documents pertinents), avec ou sans la présence des employés du Groupe Etam.

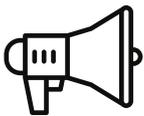
Code de conduite  
BSCI

#### Audits sociaux

Les usines autorisées à produire pour le Groupe Etam doivent disposer d'un audit social valide évaluant la conformité sociale et de sécurité à partir de normes d'audit présentées ci-dessous :

- BSCI (notes A, B & C acceptées)
- ICS (notes A, B & C acceptées)
- SMETA
- SA8000
- WRAP

### COMMUNICATION TRANSPARENTE



#### Vidéos sur la transparence

Afin de fournir des informations supplémentaires concernant la production des produits du Groupe Etam, l'usine sera invitée à prendre des vidéos du site de production en suivant les exigences du Groupe Etam.

Confirmatory act of  
copyright  
assignment

#### OSH (Open Supply Hub)

Le Groupe Etam s'est associé à l'OSH pour divulguer publiquement toutes les coordonnées GPS et informations de base de ses rangs 1 (nom de l'usine et adresse) afin d'accroître sa transparence.

Open Supply Hub  
Map  
[opensupplyhub.org](https://opensupplyhub.org)

# Pilier 5 - Traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

## Scope

## Sujet

## Ressources

### Gestion des niveaux 2 à 5

Le fournisseur doit vérifier que tous ses « sous-traitants » (unités d'impression, tanneries, emballages, etc.) respectent les directives du Guide du fournisseur responsable et font redescendre les exigences supplémentaires du Groupe Etam si nécessaire. L'équipe du Groupe Etam doit être autorisée à visiter les sous-traitants à tout moment et l'adresse et les coordonnées GPS de ces unités doivent être partagées.

Le fournisseur doit être en mesure de démontrer ses contrôles pour vérifier le niveau approprié de conformité sociale et environnementale de ses propres fournisseurs avant qu'ils ne s'impliquent dans la production des marques du Groupe Etam.

### TRAÇABILITÉ DES TRANSACTIONS



#### Certificats scope et de transaction

Pour la production de produits WeCare, le Groupe Etam utilise le système de gestion de la chaîne de traçabilité basé sur les certificats scope et transaction. Avant la production du produit, l'usine doit fournir le scope certificate (SC).

Pendant une période de 30 jours après expédition, l'usine doit fournir les certificats de transaction (TC) des produits expédiés au Groupe Etam.

Des pénalités seront appliquées si le TC n'est pas reçu à temps.

Certification des produits eco-responsables WeCare

#### Plateforme de traçabilité

Le Groupe Etam cherche à avoir une meilleure traçabilité de sa chaîne d'approvisionnement afin d'assurer le respect total des principes des Droits de l'Homme et de la protection de l'environnement sur ses activités directes et indirectes. Ainsi, le Groupe Etam s'est associé à des plateformes de traçabilité pour collecter et vérifier les transactions de produits de l'unité de fabrication de vêtements jusqu'au stade des matières premières. Les fournisseurs doivent coopérer au partage des informations de leur chaîne d'approvisionnement.

#### Loi AGEC

La loi AGEC impose aux marques françaises de fournir les pays des 3 étapes majoritaires de la production ainsi que le pourcentage de matières recyclées sur le poids total du produit. Les fournisseurs doivent fournir des informations précises et fiables sur les pays de production, le poids et la composition de tous les composants des produits du Groupe Etam. Les informations seront collectées à l'aide d'un fichier Excel et d'une calculatrice AGEC. Pour plus d'information, se référer aux Exigences de la loi AGEC.

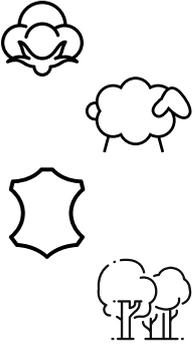
Exigences de la loi AGEC

AGEC Calculator Lfst/  
AGEC Calculator Lingerie

**Scope****Sujet****Ressources****Approvisionnement en coton**

Les pays et régions d'approvisionnement en coton autorisés sont :

<b>Si mon produit est :</b>	ASIE	AMERIQUE	EUROPE	AFRIQUE	OCEANIE
<b>OCS / Conventionnel</b>	Inde Pakistan Bangladesh Kazakhstan				
<b>GOTS</b>	Inde Pakistan Bangladesh Kazakhstan <b>Chine :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Shandong</li> <li>◦ Hubei</li> <li>◦ Anhui</li> <li>◦ Hebei</li> <li>◦ Gansu</li> </ul>	Etats-Unis Brésil Mexique Argentine Pérou	Turquie Grèce Espagne	Tanzanie Ouganda Bénin Burkina Faso Egypte Ethiopie Mali Kenya	Australie

**MATIÈRES PREMIÈRES À RISQUE**

L'approvisionnement ou l'utilisation de « coton biologique » doit être effectué dès la source avec la certification GOTS ou OCS. Les certifications GOTS/OCS et la traçabilité doivent remonter du confectionneur jusqu'à l'égreneur. En plus de la certification, le fournisseur est responsable de son devoir de vigilance pour s'assurer de l'intégrité du coton biologique. La preuve d'un contrôle et d'un test correctement mis en œuvre peut être exigée par le Groupe Etam. Pour plus d'informations, se référer au Process Coton. Le fournisseur doit s'assurer, avant de passer commande, que la fibre de coton provient d'une zone autorisée. Si nous constatons que la fibre provient d'une zone interdite, les produits seront retirés des magasins aux frais du fournisseur, qui devra rembourser la totalité de la commande et payer une pénalité du montant de la perte engendrée. Pour plus d'informations, merci de vous référer au Process Coton.

Dans le cas de produits certifiés GOTS, les fournisseurs de fibre doivent s'assurer que le coton utilisé n'est pas issu d'une culture utilisant des OGMs ou des pesticides non autorisés en agriculture biologique (cf standards IFOAM). Des tests sur la fibre avant transformation doivent être mis en place pour s'assurer du respect de cette règle.

Dernière version du  
Process Coton

Supplier  
Declaration of  
Traceability

**Scope****Sujet****Ressources****Cuir**

Tout le cuir utilisé par le Groupe Etam doit provenir de tanneries certifiées par Leather Working Group (LWG) et le certificat doit être transmis avant la commande. Ceci est obligatoire pour produire du cuir pour le Groupe Etam, mais cela ne rend pas le produit WeCare.

Site internet  
LWG

**Approvisionnement cellulosique**

Le Groupe Etam s'est engagé à soutenir des systèmes d'exploitation qui ne mettent pas en danger les forêts anciennes et menacées en ce qui concerne les emballages, le papier ou les tissus cellulosiques artificiels, y compris la rayonne, la viscose, le lyocell, le modal et d'autres marques déposées. Nous exigeons que tous les tissus, emballages et papiers issus de la culture du bois proviennent de forêts gérées de manière responsable, certifiés selon la certification Forest Stewardship Council (FSC) ou Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

Le Groupe Etam n'accepte que les fibres cellulosiques provenant de la liste des producteurs cellulosiques désignés.

Canopy Letter of  
Support

Nominated and  
Forbidden  
Cellulosic  
Producers

**Fibres animales**

Le Groupe Etam a décidé d'interdire strictement l'utilisation de peaux exotiques, de vraies fourrures et de matières premières provenant d'espèces menacées d'extinction sur la base de la liste de l'UICN et des conventions CITES. Le fournisseur doit déclarer et garantir que toutes les fibres animales utilisées pour le développement de produits des marques du Groupe Etam proviennent d'agriculteurs qui interdisent les techniques listées ci-dessous lors de l'élevage d'animaux:

- Moutons, Agneaux, Chèvres, Alpaga : techniques de mulesing
- Lapin : Pelage à vif
- Oie, Canard, Autruche : Plumage à vif
- Chèvre Angora : Écornage

Animal Welfare  
and Biodiversity  
Policy

**Engagement du fournisseur**

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Fournisseur \_\_\_\_\_  
représenté par \_\_\_\_\_

← Signez  
ici

